

RÈGLEMENT*

CONCOURS D'ÉLOQUENCE 2022

La parole est à toi !

VILLE DE NOUMÉA

Le 7 décembre 2022 aura lieu la finale du premier concours d'éloquence **La parole est à toi !** organisé par la ville de Nouméa, à la Maison de la parole.

Le concours d'éloquence *La parole est à toi !*, c'est quoi ?

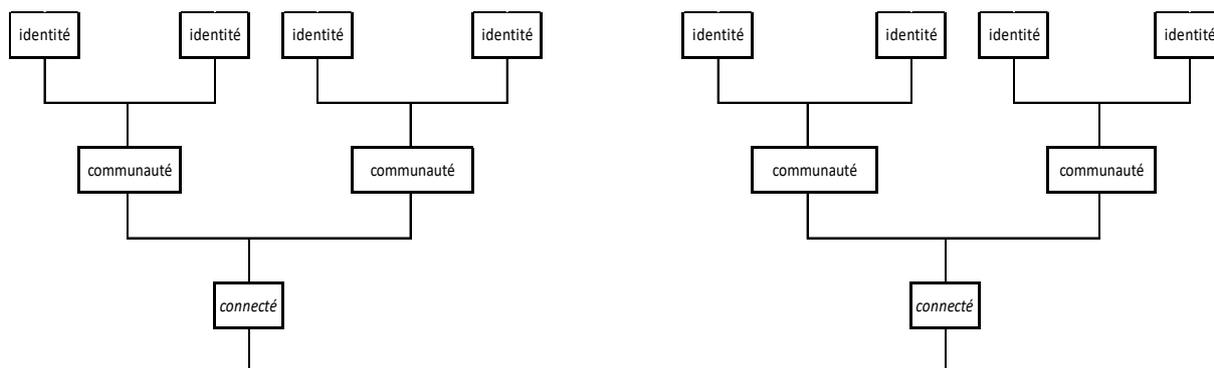
C'est un tournoi de joutes oratoires où s'affrontent les candidats à travers leurs textes et la qualité de leur expression orale.

Comment va-t-il se dérouler ?

Les participants se défieront à l'occasion de duels.

Les thèmes des duels changeront à chaque nouvelle manche :

1. Identité
2. Communauté
3. Connecté



Que vous inspirent ces trois mots ?

Que représentent-ils pour vous ? Pour votre entourage ? Pour la jeunesse de Nouméa ? La parole (*respectueuse et constructive*) est libre.

Venez dire ce que vous voulez exprimer à voix haute et qui vous tient à cœur.

Qui peut candidater ?

Ce concours est ouvert à partir de 12 ans, en solo ou en groupe de 4 personnes maximum (dont au moins l'un des membres est âgé entre 12 et 26 ans, les 3 autres membres pouvant être plus âgés) et justifiant d'une résidence permanente ou temporaire sur la commune de Nouméa.



Comment s'inscrire ?

Il suffit de remplir le formulaire d'inscription ci-joint et de le retourner, accompagné des cinq premières lignes de son discours sur le thème « identité » :

- Par email : mediations.culture@ville-noumea.nc
- Sur papier : à l'accueil de la direction de la Culture, du patrimoine et du rayonnement ou à la direction de la Politique de la ville, dans les médiathèques de Kaméré et de Rivière-Salée ou dans les Espaces Municipaux de quartier.

Comment me préparer si je n'en ai jamais fait de concours d'éloquence ?

Des artistes sont disponibles pour vous accompagner dans l'écriture et dans la prise de parole :

- Un stage gratuit du 17 au 21 octobre de 8h30 à 11h30 à la Maison de la parole de Sainte-Marie
- Un rendez-vous personnalisé les samedis 12, 19 et 26 novembre à la maison de la parole de Sainte-Marie

Infos et inscription à l'adresse suivante : mediations.culture@ville-noumea.nc

Qui sera le jury du concours ?

Des élus et agents de la ville de Nouméa, des artistes reconnus et le public.

Sur quoi jugeront ils le vainqueur de chaque duel ?

- 1/ Respect du thème
- 2/ Respect du temps imparti
- 3/ Respect de la forme envisagée
- 4/ Originalité du propos
- 5/ Qualité de la prestation oratoire

Quelles sont les récompenses ?

Outre le bénéfice de tenter un nouveau défi et de progresser dans la confiance personnelle dans la prise de parole, plusieurs lots sont à gagner :

- Tablette 10.2' de type iPad
- 1 enceinte portable Bluetooth
- 1 montre connectée
- 1 pack écouteurs Bluetooth
- 1 enceinte Bluetooth pocket

*Le règlement complet peut être obtenu sur simple demande par email à mediations.culture@ville-noumea.nc